



ARRONDISSEMENT
DE
SENLIS

CANTON DE
CREIL NORD/CREIL SUD

VILLE DE CREIL



**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
du lundi 13 octobre 2025**

CONVOCATION

Date : 7 octobre 2025

Affichée le : 7 octobre 2025

L'an deux mille vingt cinq, le treize octobre à 19h00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Madame Sophie DHOURY-LEHNER, Maire Creil.

Nombre de conseillers :

En exercice : 39

Présents : 28

Votants : 36

Pouvoirs : 9

Absent : 2

Étaient présents : Mme Sophie DHOURY-LEHNER - M. Jean-Claude VILLEMAIN - Mme Döndü ALKAYA - M. Thierry BROCHOT - M. Karim BOUKHACHBA - Mme Yesim SAVAS - M. Adnane AKABLI - Mme Fabienne LAMBRE - M. Abdoulaye DEME - M. Cédric LEMAIRE - Mme Catherine MEUNIER - M. Fabrice MARTIN - Mme Bérénice TALL - M. Ahmet BULUT - Mme Mariline DUHIN - M. Emmanuel PERRIN - Mme Halimatou SAKHO - M. Ammar KHOULA - Mme Leïla HAMADOUC - Mme Aïssata SOW - M. Mohamed AÏT MESSAOUD - Mme Jessica ELONGUERT - Mme Anne-Gaëlle PEREZ - M. Moussa EL MOUSSAOUI - M. Hicham BOULHAMANE - M. Amadou KA - M. Nouredine NACHITE - Mme Sylvie DUCHATELLE.

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

AFFICHÉE ET PUBLIÉE SUR LE SITE
DE LA VILLE LE :

14 OCT. 2025
DÉLIBÉRATION PUBLIÉE SUR LE
SITE INTERNET DE LA VILLE LE :

16 OCT. 2025

Absents représentés

Mme FAZAL

Mme MOUSSATEN

M. N'DIAYE

M. EL OUSTI

Mme SENET

Mme JACQUEMART

Mme M'BAYE

Mme MEHADJI

M. FACCHINI

Pouvoir à M. LEMAIRE

Pouvoir à Mme SAVAS

Pouvoir à Mme LAMBRE

Pouvoir à M. DEME

Pouvoir à M. BOUKHACHBA

Pouvoir à M. BOULHAMANE

Pouvoir à M. KA

Pouvoir à M. NACHITE

Pouvoir à Mme DUCHATELLE

Absents excusés

Absents non représentés

M. ZAHRAOUI, M. LUCAS.

Secrétaire de séance : Jessica ELONGUERT

36 Convention d'accompagnement vers le sport du haut niveau de l'Association Football Club de Creil

■ Rapport de présentation :

Abdoulaye DEME, Adjoint

La Ville de Creil mène une politique volontariste de soutien au sport de haut niveau et à la formation des jeunes.

L'Association Football Club de Creil (AFC Creil) a engagé un projet d'accession et de maintien de son équipe U19 au championnat national.

Ce projet nécessite un accompagnement financier et logistique de la part de la Ville.

La convention jointe à la présente délibération définit les engagements respectifs de la Ville et de l'AFC Creil, notamment l'attribution d'une subvention de 25 000 € par saison sportive pour les exercices 2025/2026 et 2026/2027, ainsi que les conditions d'utilisation des installations communales.

La subvention de 25 000 € sera versée au Club par saison sportive selon les modalités suivantes :

- 40% au plus tard le 31 décembre 2025 et 2026 (10 000€)
- 60 % au plus tard le 31 mai de chaque saison (15 000€)

Déport des Élus : monsieur Mohamed AIT MESSAOUD ne prend pas part dans l'association.

Envoyé en préfecture le 16/10/2025

Reçu en préfecture le 16/10/2025

Publié le 16/10/2025

ID : 060-216001743-20251016-36DEL_CM131025-DE



■ **Le conseil municipal :**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,
Vu l'avis de la commission Education, sport et loisirs en date du 26 septembre 2025,
Vu la convention ci-annexée,
Entendu le rapport de présentation,

■ **Vote**

Votants : 36	Pour : 36	Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 1
--------------	-----------	------------	----------------	-------------------------------

■ **Décide à l'unanimité :**

Article 1 : d'approuver la convention d'accompagnement vers le sport de haut niveau entre la Ville de Creil et l'Association Football Club de Creil, annexée à la présente délibération.

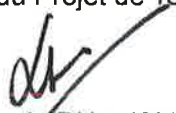
Article 2 : d'autoriser madame la Maire, ou son représentant, à signer ladite convention, ainsi que tout avenant ou document y afférent.

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante au compte prévu à cet effet au budget de la Ville.

16 OCT. 2025

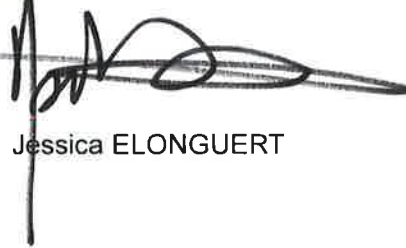
CREIL, le
Pour extrait certifié conforme,

Maire de Creil
Vice-Présidente de l'ACSO
Chargée du Projet de Territoire


Madame Sophie DHOURY-LEHNER



La secrétaire de séance


Jessica ELONGUERT